

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 4 mars 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/03/04-3/01

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : BERQUIER André

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : AIELLO Léo

OBJET : Débat public sur l'interconnexion sud des LGV en Ile-de-France – avis du Département.

Il est proposé de prendre acte des principales caractéristiques du projet d'Interconnexion sud proposant trois scénarios contrastés dont un prévoyant la création d'une gare TGV dans l'agglomération de Sénart-Melun et d'émettre l'avis officiel du Département sur ce projet dans le contexte du débat public qui se déroule du 9 décembre 2010 au 20 février 2011 puis du 4 avril 2011 au 20 mai 2011.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la décision n° 20107 30/ISUD/1 du 5 mai 2010 de la CNDP relative au projet d'Interconnexion sud des lignes à grandes vitesse en Île-de-France.

Vu la décision n° 20107 N° 2010/67/ISUD/4 du 5 mai 2010 de la CNDP relative au projet d'Interconnexion sud des lignes à grandes vitesse en Île-de-France.

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'émettre un avis favorable au projet d'Interconnexion sud des LGV en Île-de-France soumis au débat public ;

Article 2 : de retenir le scénario C et la création d'une gare TGV nouvelle à Lieusaint ;

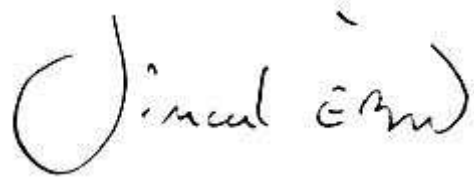
Article 3 : de solliciter auprès du maître d'ouvrage de ce projet la plus grande vigilance quant au respect de la qualité de vie des riverains et à la préservation des espaces naturels traversés ;

Article 4 : de solliciter auprès du maître d'ouvrage l'intégration à ce projet de la réalisation des infrastructures nécessaires à la création de navettes rapides (TERGV) utilisant les lignes à grande vitesse entre les aéroports de Roissy et Orly, via Sénart et Marne-le-Vallée ;

Article 5 : de transmettre à la CPDP la présente délibération en qualité d'avis officiel du Département de Seine-et-Marne dans le cadre du débat public relatif au projet d'Interconnexion sud des LGV.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ